

## DESCRIPTION DE STAGE

# UN(E) STAGIAIRE COMMUNICATION

---

L'Institut Jacques Delors (IJD) est le think tank européen fondé par Jacques Delors en 1996 (sous le nom de Notre Europe) à Paris. Sa mission est de produire des analyses et des propositions destinées aux décideurs européens et à un public plus large, afin de contribuer aux débats sur les enjeux européens.

L'IJD recherche un/une stagiaire en communication digitale pour une période de six mois, à partir de septembre 2018.

### PROFIL RECHERCHÉ

- Formation en communication
- Fort intérêt porté aux questions européennes et politiques
- Aisance de travail avec les outils informatiques et notamment Adobe Premier ou autre logiciel de montage vidéo
- Très bonne connaissance de l'anglais et du français, écrit et oral, la maîtrise de l'anglais comme langue maternelle serait un atout
- Dynamisme, motivation, autonomie et capacité de travailler en équipe

### MISSIONS

Le/la stagiaire soutiendra le responsable de la communication de l'IJD dans les activités suivantes :

- Activités de communication online courantes
- Community management
- Elargissement des contacts CRM
- Soutien à la diffusion papier
- Soutien à la diffusion électronique (campagne de mailing via CRM)
- Soutien général à la stratégie globale de communication corporate de l'IJD (y compris nouveaux outils).
- Soutien à la communication audiovisuelle : réalisation de vidéos pour la chaîne Youtube.

Le/la stagiaire pourra aussi soutenir le responsable de la communication dans des activités de relations presse courantes : relations presse, veille médias, suivi fichiers journalistes, communiqués de presse, revues de presse

Une convention de stage est obligatoire. Le stagiaire recevra une indemnité de stage.

**Localisation** : Institut Jacques Delors, 18 rue de Londres – 75009 PARIS

**Avantages** : Prise en charge tickets restaurants, 50% titres de transport

Si vous êtes intéressé/e merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à : [conti@delorsinstitute.eu](mailto:conti@delorsinstitute.eu) avant le 30 juillet 2018.